



Le Maire

LETTRE DE CONSULTATION

MAPA2022/004

Affaire suivie par Mme Sandrine MAINGARD

☎ 02.43.01.89.99 ou 07.48.10.28.29



dgs@ste-suzanne.com

Nos Réf : MG/SM/2022-09-08

Pouvoir adjudicateur : Monsieur Michel GALVANE, Maire, compétent en application de la délibération n° 2020-062 en date du 11 septembre 2020 du Conseil Municipal qui lui a donné pouvoir de prendre les décisions concernant les MAPA.

Comptable assignataire des dépenses : le Trésor Public du Pays d'Evron

MARCHE PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE

(articles L2123-1, R21-23-1, R2123-4 et R2123-5 du code de la Commande Publique)

Objet de la consultation :

**AUDIT ET CONSEILS A LA MISE EN PLACE D'UN MARCHE DE SERVICES
D'ASSURANCES**



LETTRE DE CONSULTATION

MAPA2022/004

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la consultation citée en objet, la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes vous demande de bien vouloir lui transmettre votre meilleur projet d'assistance à la passation d'un marché de services d'assurance.

Vous trouverez les prestations attendues et les conditions de déroulement du marché dans la présente lettre de consultation.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à poser leurs questions, impérativement par écrit, à l'adresse suivante (une réponse écrite sera envoyée à l'ensemble des candidats) :

Renseignements Techniques et Administratifs :
Madame MAINGARD Sandrine, directrice des services
dgs@ste-suzanne.com

Dans le cas où notre consultation ne retiendrait pas votre attention, nous vous prions de bien vouloir nous en informer dans les meilleurs délais par courrier ou par courriel.

Votre projet devra nous parvenir au plus tard le : **Vendredi 07 octobre 2022 à 14h00**

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Michel GALVANE



LETTRE DE CONSULTATION

MAPA2022/004

CAHIER DES CHARGES

1- OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet de sélectionner un prestataire de service chargé de réaliser une mission d'audit et d'assistance à la passation d'un marché de service d'assurances pour la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes (53) dans les domaines suivants :

- Assurance du patrimoine : dommages aux biens mobiliers et immobiliers, risques informatiques et techniques, risques ponctuels, matériels techniques particuliers...
- Assurance des personnes : responsabilité civile, administrative, employeur, risques statutaires, protection juridique...
- Assurance automobile : responsabilité civile (défense, recours et dommages), dommages aux véhicules, garantie du conducteur...
- Assurance chantier : tous risques chantier...
- Assurance protection contentieux juridiques liés au patrimoine historique (entretien, situation de péril,...)

2- PRESTATIONS ATTENDUES

- Analyse des contrats en cours et validation des résiliations le cas échéant
- Analyse des risques et visite des lieux
- Rédaction de la déclaration des risques, préconisations par type de police et estimation financière du marché ;
- Assistance à la rédaction intégrale du dossier de consultation des entreprises (DCE)
- Référent technique auprès des candidats lors de la consultation : réponses aux questions techniques et accompagnement lors des visites sur sites
- Participation aux différentes réunions de commissions, conseils municipaux éventuellement
- Assistance à l'analyse des offres, rédaction du rapport d'analyse et présentation en commission, rédaction des courriers de rejet
- Validation des contrats d'assurance avant signature par la collectivité

Le titulaire développera sa stratégie et méthodologie d'intervention, il remettra à la collectivité un rapport (sous format papier et numérique) présentant les résultats de son analyse de la situation et ses préconisations.

Ce rapport fera l'objet d'une validation formelle par Monsieur le Maire, après passage auprès de la Commission « Finances et Ressources » de la collectivité, qui déclenchera la phase « élaboration du DCE ».

SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

(Mayenne)

**LETTRE DE CONSULTATION****MAPA2022/004****3- ETENDUE – PIECES CONSTITUTIVES ET DUREE DE LA CONSULTATION****3-1 Etendue de la consultation**

La procédure de consultation utilisée est celle de la procédure adaptée établie en application de articles L2123-1, R21-23-1, R2123-4 te R2123-5 du code de la Commande Publique.

3-2 Pièces constitutives de la consultation

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- La présente lettre de consultation dont un exemplaire original est conservé dans les archives de l'administration fait seul foi, dûment paraphé, daté et signé en page 10 ;
- L'offre du titulaire selon la présentation décrite à l'article 3-1 ci-après ;
- Le cahier des charges des clauses administratives générales (CCAG) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services – arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du CCAG publié au JORF n° 0078 du 1^{er} avril 2021

Les candidats déclarent connaître l'ensemble des documents et notamment le CCAG bien qu'il ne soit pas joint au présent marché.

3-3 Durée de la consultation

Le présent marché prend effet à la notification et s'achèvera à la validation des contrats d'assurance des marchés d'assurances. Cette mission d'assistance pourra être prolongée, si l'appel d'offre d'assurances s'avérait infructueux ou si une résiliation interviendrait en cours d'exécution.

4- PRESENTATION – DUREE DE VALIDITE – JUGEMENT DE LA CONSULTATION**4-1 Présentation des offres**

Le dossier à remettre par les candidats comprendra les pièces suivantes :

- La présente lettre de consultation paraphée sans aucune modification et dûment signée
- Le descriptif détaillé de la prestation proposée tout au long de la procédure comportant l'offre de prix, le calendrier prévisionnel de la prestation et un RIB



LETTRE DE CONSULTATION

MAPA2022/004

- Une déclaration sur l'honneur en application de l'article R. 2143-3 du Code de la Commande Publique
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet

Le candidat retenu devra produire :

- Un état annuel des certificats reçus
- Une déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé

4-2 Durée de validité des offres

Elle est de 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

4-3 Jugement des offres

Les critères de sélection des offres sont les suivants :

- Qualité du conseil et assistance technique : 55%
- Prix 30%
- Délai d'Exécution 15%

5- CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Votre offre devra nous parvenir à l'adresse suivante :

Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes
1 bis rue Jean de Bueil
53 270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

Par tous moyens permettant de déterminer de manière certaine la date et l'heure de réception des plis, notamment :

- Par lettre recommandée avec accusé de réception ou Chronopost
- Par dépôt contre récépissé auprès de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, aux horaires d'ouverture, par le candidat ou une entreprise d'acheminement du courrier de son choix

En cas de dépôt de pli, l'enveloppe contenant l'offre portera les mentions suivantes :

Commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes
Marché « Audit et Assistance à la mise en place d'un marché de services d'assurance »
1 bis rue Jean de Bueil
53 270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

(Mayenne)

**LETTRE DE CONSULTATION****MAPA2022/004**

Les offres doivent parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard à la date figurant en page de garde du présent document.

Les dossiers qui seraient remis après la date et l'heure limite fixées ci-dessus, ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus, ils seront renvoyés à leurs auteurs.

6- PRIX ET CONDITIONS FINANCIERES

Les prix sont définitifs et fermes, le marché est traité à prix forfaitaire.

L'unité monétaire de compte est l'euro (€).

La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes se libérera des sommes dues en faisant créditer directement du montant de la facture établie, le compte postal ou bancaire indiqué dans l'offre du titulaire.

La facture est établie en un original et déposée sur la plateforme de CHORUS PRO.

Elle devra comporter les mentions obligatoires suivantes :

- La référence et l'objet du marché
- L'adresse de la collectivité
- Le numéro de compte bancaire ou postal du titulaire
- Le numéro de SIRET
- La désignation en clair de la prestation
- Le prix en € et en HT
- Le total hors taxes de la facturation est ensuite majoré du taux de TVA en vigueur pour former le prix total TTC à régler

Les sommes dues relatives à la prestations seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou du service fait si celui-ci est postérieur à la date de réception des factures.

7- ASSURANCES

Avant tout commencement d'exécution, le titulaire devra justifier qu'il est couvert par un contrat d'assurances au titre de la responsabilité civile découlant des articles 1382 et 1384 du Code Civil ainsi qu'au titre de sa responsabilité professionnelle, en cas de dommage occasionné par l'exécution du marché.

8- RESILIATION DU MARCHÉ

Seules les stipulations du C.C.A.G-F.C.S, relatives à la résiliation du marché, sont applicables.

En cas d'inexactitudes des documents et renseignements mentionnés aux articles L. 2195-1 et suivants du Code de la Commande Publique ou de refus de produire les pièces prévues aux articles R.324-4 ou R.324-7 du Code du Travail, il sera fait application aux torts du titulaire des conditions de résiliation prévues par le marché.



LETTRE DE CONSULTATION

MAPA2022/004

9- REGLEMENT DES LITIGES

Les parties s'efforcent de régler par voie amiable les différends qui pourraient survenir lors de l'exécution du présent marché.

Les litiges qui pourraient s'élever au titre des présentes entre la collectivité et le titulaire du marché relèveront du Tribunal Administratif de Nantes – 2 place de l'Edit de Nantes – BP 18529 – 44185 Nantes Cedex 4 Téléphone : 02 51 84 77 77 Télécopie : 02 51 84 77 00

Courriel : greffe.caa-nantes@juradm.fr

En cas de litige, il est fait application des articles L. 2197-1 (et suivants) – R. 2197-1 (et suivants) du Code de la Commande Publique.

Il est formellement spécifié qu'en aucun cas ou pour quelque motif que ce soit, les contestations pouvant survenir entre la collectivité et le titulaire du marché ne pourront être invoquées par ce dernier comme cause d'arrêt ou de suspension momentanée, des prestations à effectuer.

10- LANGUES

Tous les documents, inscriptions sur matériel, correspondances, factures ou mode d'emploi doivent être rédigés en français.

Si le titulaire est établi dans un autre pays de l'Union Européenne sans avoir d'établissement en France, il facturera ses prestations hors TVA et aura droit à ce que l'administration lui communique un numéro d'identification fiscal.

11- LIEU D'EXECUTION DU MARCHE

Commune déléguée de Sainte-Suzanne
1 bis rue Jean de Bueil
53 270 Sainte-Suzanne

Commune déléguée de Chammes
1 place de l'Eglise
53 270 Chammes

Commune nouvelle Sainte-Suzanne-et-Chammes
1 bis rue Jean de Bueil
53 270 Sainte-Suzanne-et-Chammes

SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

(Mayenne)



LETTRE DE CONSULTATION
MAPA2022/004

12- ENGAGEMENT DU TITULAIRE - PARTIE RESERVEE A LA SOCIETE

(à compléter)

IDENTIFICATION DE LA SOCIETE (Le Contractant)

L'entreprise est représentée par Mr ou Mme
dument habilité à engager ladite société.

Raison sociale :

.....

Adresse du siège social

.....

.....

Adresse de correspondance : (si différent du siège social)

.....

.....

Numéro d'identification S.I.R.E.T.....

N° de téléphone :

Mèl :

Site Web :

N° de RCS :

DEMANDE que la personne publique règle les sommes dues du présent marché en faisant porter le montant au crédit du (des) compte(s) :

Numéro de compte :

Clé RIB et (joindre le RIB):

Forme juridique de la société (SA, SARL) :

Joindre RIB

- Après avoir pris connaissance de la lettre de consultation et du cahier des charges annexé



LETTRE DE CONSULTATION

MAPA2022/004

M'ENGAGE conformément aux clauses et conditions contenues dans le présent acte et son (ses) annexe(s) à exécuter les prestations demandées dans les conditions qui suivent : sachant que toute clause portée par le(s) document(s), tarif(s) du titulaire ou documentation quelconque et contraire aux dispositions de ce présent contrat, est réputée non écrite (les conditions générales de vente du titulaire sont concernées par ces dispositions).

MONTANT DE L'OFFRE

Prix en chiffres

Prix global et forfaitaire	Prix en €, en HT	TVA	Prix en €, en TTC

Prix en toutes lettres :

Fait en un seul original,

A _____

Le _____

Mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature et cachet du représentant
dûment habilité

13- DECISION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

Acceptation de l'offre par le pouvoir adjudicateur valant notification de l'attribution du présent marché au candidat

Une copie de la présente lettre de consultation signée par Monsieur le Maire sera adressée par voie recommandée avec AR au titulaire du marché.

A Sainte-Suzanne-et-Chammes,

Le _____

Le pouvoir adjudicateur
Le Maire,
Michel GALVANE

